

DEPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE TOULON

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	33

21-DCM-DGS-134

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN & LE 13 DECEMBRE à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en séance publique, dans la salle polyvalente de l'Espace des Arts, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 décembre 2021.

OBJET DE LA DELIBERATION : SUBVENTION A L'ASSOCIATION « P'TITE PARENTHESE ».

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS - Valérie RIALLAND - Jean-François PLANES - Cécile CRISTOL GOMEZ - Jean-Michel PEYRATOUT – Bérénice BONNAL - Jean-Claude VEGA - Agnès BIASUTTO - Magali VINCENT - Christian GARNIER - Martine CLOPIN - Patrick ROUAS - Chantal JOVER - Isabelle ROGER – Jean-Marc ILLICH – Graziella PIRAS - Stéphanie ASCIONE - Thomas MICHEL - Cédric GINER - Serge VENNET - Bernard PEZERY - Martine CABOT – Eric JOFFRE - Denis TENDIL - Marine DESIDERI -. Armand CABRERA - Viviane TIAR.

POUVOIRS : Emilie ROY à Hervé STASSINOS - Eric GALIANO à Jean-Michel PEYRATOUT - Jacques PAGANELLI à Jean-François PLANES - Pascal CAMPENS à Cécile GOMEZ - Valérie POZZO DI BORGIO à Eric JOFFRE - Marina BRONDINO à Bernard PEZERY.

ABSENT : Néant

SECRETAIRE de SEANCE : Marine DESIDERI

DEBUT DE SEANCE : 14h00

=====

Dans le cadre d'Octobre Rose, campagne pour la sensibilisation au dépistage du cancer du sein, la commune a reçu la Communauté Professionnelle territoriale de santé VAR PROVENCE MEDITERRANEE (CPTS) et l'ARS lors du « dimanche en rose », le 3 octobre à l'espace des arts.

21-DCM-DGS-134

A cette occasion il a été décidé de faire un appel aux dons durant la manifestation « Le Mondial de la moule », les 8,9 et 10 octobre 2021.

Les recettes récoltées doivent être reversées à l'association varoise « P'tite parenthèse » qui présente aux personnes atteintes d'un cancer et à leurs proches un réseau de professionnels diplômés, motivés et bénévoles dont les pratiques offrent une grande variété de soins de support : naturopathie, yoga, art-thérapie, somatothérapie, groupe de parole, réflexologie, sophrologie, esthétique, nutrition...

Monsieur le Maire, informe l'assemblée qu'il a été récolté 3 328.00 € pour l'association « P'tite parenthèse ».

Il est proposé au Conseil municipal après en avoir délibéré :

- **D'EMETTRE** un avis favorable à l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association « P'tite parenthèse » d'un montant de 3 328.00 € (*trois mille trois cent vingt-huit euros*).

Relais de Toulon – Au boudoir de Lou - 532 av Colonel Picot – 83000 TOULON

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à l'application de cette délibération.

L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITE.

33 voix POUR

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire,
Monsieur Hervé STASSINOS



CET ACTE PEUT ETRE CONTESTE

LES VOIES ET DELAIS DE RECOURS

- Le recours contentieux : devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr).

- Le recours gracieux et hiérarchique : devant le Maire
Pour ce dernier recours, l'absence de réponse dans les 2 mois qui suivent la demande équivaut à un refus.